

# Commission pour la protection de la nature du Jura bernois

Autor(en): **Thiébaud, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft Bern**

Band (Jahr): - **(1921)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-319285>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. Thiébaud.

## Commission pour la protection de la nature du Jura bernois.

---

La commission jurassienne a dû se réorganiser après la mort du regretté D<sup>r</sup> A. Bähler dont les connaissances étendues dans bien des domaines ainsi que les nombreuses relations qu'il avait dans le Jura bernois faisaient un président bien difficile à remplacer. Aussi n'est-ce qu'après bien des hésitations que le soussigné s'est-il décidé à accepter cette tâche si délicate. Pour remplir efficacement son but, la commission jurassienne s'adjoindra encore quelques personnes qualifiées des différentes régions du Jura qui pourront lui signaler des cas où son intervention serait justifiée. Déjà Monsieur le D<sup>r</sup> Riat, pharmacien à Delémont, a bien voulu accepter d'en faire partie, ce dont nous le remercions bien vivement.

Si la Commission n'a pas eu à intervenir directement ces deux dernières années, elle a cependant voué son activité à la propagande. Nous signalons avec plaisir que la commission forestière de la commune bourgeoise de Bienne, dont nous relevons ici l'intelligente initiative, a mis à notre disposition un crédit assez élevé en vue d'une action à entreprendre sur la jeunesse des écoles pour l'intéresser aux questions de protection de la nature et de la forêt plus spécialement. Le corps enseignant de la ville de Bienne fut invité à faire, par groupes, une excursion dans les forêts de Bienne sous la conduite aimable et si autorisée de Monsieur Müller, inspecteur forestier, dont les explications ont vivement intéressé tous les assistants. Pour compléter la campagne, une petite brochure publiée par les soins d'une commission locale sera distribuée sous peu à la jeunesse des écoles. Nous en attendons d'heureux résultats.

*Reserves.* L'état des réserves nous paraît très satisfaisant. La flore de la réserve du Pavillon Felseck à Bienne a été cette année particulièrement brillante, surtout lors de la floraison du *lis des rochers*, de l'*œillet sylvestre* et, tard en automne, de l'*euphrase jaune*. Dans la forêt qui entoure cette réserve, grâce à une taille des buissons du sous-bois, la flore herbacée a été très vigoureuse. Le

*lis martagon*, la grande *campanule à feuilles de pêcher*, le *lithosperme bleu-pourpre*, et surtout le rare *leucanthème à ombelle* formaient des colonies très prospères et admirées par la foule des promeneurs.

Cette région du Pavillon a été décrite dans le n° 13 de la « Bibliothèque de la jeunesse suisse pour la protection de la Nature ».

La réserve ornithologique de l'île de St-Pierre semble bien remplir son rôle si l'on en juge par la fréquence de certains oiseaux aquatiques sur le lac de Biemme, grèbes, canards, etc.

Quant à l'étang de la Gruyère dans les Franches-Montagnes, il ne semble pas que cette station si intéressante soit menacée. L'ayant visité à plusieurs reprises et à diverses saisons, j'ai toujours pu admirer l'exubérance et la variété de sa végétation de haut-marais. On n'y exploite pas de tourbe et le bétail ne pénètre pas dans la partie la plus intéressante et la plus marécageuse. L'étang qui s'était vidé ensuite de rupture d'une digue a repris son niveau normal: La commission ne perd cependant pas de vue cette station et entrera en pourparlers avec les communes intéressées pour le maintien intégral de ses particularités.

Signalons pour terminer ce qui se rapporte plus spécialement à la région biennoise. C'est d'abord la disparition des marais de Brügg si intéressants par leur flore de bas-marais où des espèces fort rares s'étaient conservées. Si nous nous inclinons devant les nécessités économiques, ce n'est pas sans regretter amèrement qu'elles se trouvent si souvent en opposition avec notre idéal.

Les travaux de la nouvelle gare de Biemme ont aussi occasionné un bouleversement total de l'extrémité des promenades du Pasquart, où actuellement la vue du lac est obstruée par un haut remblai d'un aspect rien moins qu'esthétique. Si quelque chose doit cependant consoler les amis de la nature de la disparition de bon nombre des plus beaux arbres de cette promenade, c'est le fait que des plantations ont été établies en bordure des nouvelles routes créées. Puissent ces nouvelles allées, par une croissance rapide, compenser dans un avenir pas trop éloigné les sacrifices nécessités par ces travaux d'accès à la nouvelle gare.

Bienne, en décembre 1920.

*Le président de la commission jurassienne:*

**Dr M. Thiébaud.**

Eingegangen am 20. Dezember 1920.